

Paris, le 6 décembre 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Brigitte Lefèvre, nouvelle présidente de l'Orchestre de chambre de Paris

La Mairie de Paris et le Ministère de la Culture et de la Communication, ont le plaisir d'annoncer l'élection de **Brigitte Lefèvre à la présidence de l'Orchestre de chambre de Paris (OCP)** par son Conseil d'administration.

Créé en 1978, l'Ensemble orchestral de Paris devenu l'Orchestre de chambre de Paris, **regroupe 43 musiciens professionnels**. Il a pour mission de **promouvoir un répertoire de musique de chambre, d'encourager la création musicale et de développer un projet culturel et territorial en direction des jeunes et des publics éloignés de la musique classique**. A ce titre, il bénéficie du soutien de la Ville de Paris et du Ministère de la culture et de la communication (Direction générale de la création artistique et direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France).

Danseuse et chorégraphe, **Brigitte Lefèvre** est directrice de la danse de l'Opéra de Paris depuis 1995. Entrée au ballet de l'Opéra Garnier en 1963, elle fonde en 1972 avec Jacques Garnier le Théâtre du Silence, installé à la Rochelle de 1974 à 1985. Engagée en 1985 comme Inspecteur principal de la Danse au Ministère de la Culture, elle est nommée en 1987, Inspectrice générale et première Déléguée à la Danse en titre. En 1992, elle devient Administratrice Générale de l'Opéra de Paris-Garnier, puis en 1994, Directrice adjointe chargée de la danse. Le 1^{er} juillet 1995, elle est nommée Directrice de la Danse de l'Opéra National de Paris. Brigitte Lefèvre est aussi Vice-Présidente du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Elle est Officier de l'Ordre National du Mérite, Commandeur des Arts et Lettres et Officier de la Légion d'Honneur.

Brigitte Lefèvre succède à Jean-Pierre Aubert, président de l'Orchestre depuis 2003. La Mairie de Paris et le ministère de la Culture et de la Communication tiennent à **saluer le travail accompli par Jean-Pierre Aubert**, dont l'engagement en faveur du décloisonnement des répertoires, des lieux et des publics a permis à l'Orchestre de rayonner à Paris, en France et dans le monde entier.

Contacts presse :

Mairie de Paris : Marie Francolin / 01 42 76 49 61 / service.presse@paris.fr

Ministère de la culture et de la communication / Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France : Sophie Delvainquière / 01 56 06 50 21 ou 06 40 33 11 87 /
sophie.delvainquiere@culture.gouv.fr